

Pourquoi donc seraient-elles taxées, les églises ? Ce ne sont pas des institutions destinées à faire de l'argent, mais bien des maisons de prière, où le peuple s'assemble pour rendre hommage à Dieu. Les gens qui les ont élevées, sont déjà taxés pour toutes les entreprises qui leur donnent profit, et nous ne voyons pas de motif pour lequel on les frapperait d'une taxe supplémentaire, parce qu'ils ont bâti un bel édifice destiné au culte divin et propre à rendre la ville attrayante. Ce ne serait là qu'offrir une prime à l'athéisme, et pousser à la construction d'églises de l'aspect le plus chétif !

M. Coatsworth déclare aussi que les établissements d'éducation devraient être taxés. Nous ne pouvons penser qu'il veuille dire que l'on devrait imposer des taxes sur les écoles publiques, les *highschools* et les instituts collégiaux, qui sont maintenus par une taxe directe prélevée sur le peuple. . . Mais que dire des académies et des écoles soutenues par les particuliers ? Ces institutions ont en effet leur utilité dans le système général de l'éducation du peuple. On les a fondées sans rien demander au public, et on les maintient sans qu'il lui en coûte rien non plus. Elles font disparaître une grande cause d'embarras pour le public ; et la moindre faveur que celui-ci puisse leur faire, c'est bien de les laisser jouir de la même exemption de taxe dont il jouit pour ses écoles publiques.

...Souvent les Baptistes ont passé des résolutions contre toutes les exemptions de taxes ; mais on ne voit pas pourquoi l'on imposerait au public de penser comme eux là-dessus.

Correspondance romaine

LE JAPON ET LE SAINT-SIÈGE — LE LIVRE BLANC

— LE BILAN DE L'ANNÉE JURIDIQUE

— MANIFESTATIONS EN FAVEUR DE LA RÉVOLUTION RUSSE

— o —

Mgr O'Connell, envoyé extraordinaire du Pape au Japon, vient de rentrer à Rome. Le but de sa mission avait été de remercier l'empereur du Japon de la bienveillance avec laquelle, grâce aux ordres qu'il avait donnés, les chrétiens avaient été traités pendant la guerre russo-japonaise.